

LE FLEUVE

Bulletin d'information
Saint-Laurent Vision 2000
VOLUME 5 ■ NUMÉRO 2 ■ MARS 1995

DIAPASON

Les populations riveraines connaissent leur fleuve, elles le côtoient chaque jour, le voient évoluer, changer, se transformer au fil des ans. Aussi, leur coopération dans des projets de protection et de restauration du Saint-Laurent est capitale.

SLV 2000, avec son volet Implication communautaire, s'est donné une structure qui motive, encourage et appuie la participation du public à la mise sur pied de projets jugés prioritaires pour leur région.

Par l'entremise de deux programmes principaux, le programme ZIP et le programme Interactions communautaires, on met à la disposition de la population des outils qui encadrent la réalisation d'actions locales et qui assurent le support financier et technique nécessaire.

Le dynamisme des populations riveraines, leur connaissance du milieu et leur souci de vouloir maintenir les usages du Saint-Laurent représentent une valeur sûre sur laquelle il faut miser. En associant leurs objectifs aux nôtres, nous pourrions aller loin, obtenir des résultats tangibles et bénéfiques pour tous.

Le Comité d'harmonisation
Implication communautaire

Une entente cadre entre le gouvernement
et Stratégies Saint-Laurent

Miser sur un partenariat d'excellence

On observe une nouvelle tendance dans le processus global de mise en œuvre des projets fédéraux et provinciaux d'envergure; de plus en plus de liens ou de plus en plus d'ententes s'établissent entre les gouvernements et divers partenaires externes. On veut ainsi mettre à profit l'expertise de chacun dans l'atteinte d'objectifs communs. SLV 2000 vient d'en faire la preuve en signant, le 7 avril dernier, une entente cadre avec Stratégies Saint-Laurent pour la mise en œuvre du programme Zones d'intervention prioritaire (ZIP).

C'est lors d'une conférence de presse tenue à Baie-Comeau que les gouvernements fédéral et provincial et Stratégies Saint-Laurent sont officiellement devenus des partenaires engagés dans un processus dynamique de protection, de restauration et de mise en valeur du Saint-Laurent. Sont signataires de l'entente: le président de Stratégies Saint-Laurent, Marc Hudon, et les coprésidents de l'entente SLV 2000,

Jean-Pierre Gauthier et Denys Jean (représenté par George Arsenault).

Des rôles et responsabilités bien définis

Pour tisser le canevas de base d'une bonne coopération et atteindre ainsi les objectifs du programme ZIP, l'entente précise les rôles qu'auront à jouer les trois grands groupes d'acteurs concernés par le programme ZIP: les gouvernements fédéral et provincial, Stratégies Saint-Laurent et les comités ZIP.



Baie-Comeau, le 7 avril 1995. La signature d'une entente pour mettre à profit l'expertise de chacun. De gauche à droite: George Arsenault, Marc Hudon et Jean-Pierre Gauthier.

Suite page 7 ►

Des gens motivés, des gens d'action

Plein feu sur la consultation publique du lac Saint-François, une activité du programme Zones d'intervention prioritaire (ZIP) qui concrétise la volonté d'associer la communauté au processus de prise en charge de la gestion du Saint-Laurent. Alors que deux autres consultations, celles des lacs Saint-Pierre et Saint-Louis, ont déjà été organisées dans le cadre du PASL 1988-1993, la consultation du lac Saint-François est la première organisée dans le cadre de SLV 2000.

C'est à Saint-Anicet, à la mi-février, que les divers acteurs du programme ZIP - les partenaires gouvernementaux, Stratégies Saint-Laurent, le comité ZIP du Haut Saint-Laurent, les citoyens et les représentants d'organisations de la région du lac Saint-François - se sont donné rendez-vous. Le succès incontestable de la consultation confirme la portée du programme ZIP. Initié dans le cadre du PASL, le programme ZIP poursuit donc sa course dans SLV 2000, en prenant appui sur le volet Implication communautaire créé spécifiquement pour assurer la participation du public à la protection et à la restauration du Saint-Laurent.

Un bilan des connaissances d'abord

Le 17 janvier 1995, les partenaires gouvernementaux engagés dans le volet Implication communautaire déposent officiellement le bilan régional des connaissances du lac Saint-François. Produit par une équipe fédérale et provinciale, ce bilan résume l'ensemble des données disponibles relatives aux aspects biologiques, physico-chimiques et socio-économiques de ce secteur d'étude, l'un des 13 définis par le programme ZIP. Il identifie les usages, les ressources et les problèmes environnementaux propres au territoire.

Quelque 25 jours après le dépôt du bilan, soit les 10 et 11 février dernier, la deuxième étape du programme ZIP entre en action : c'est la consultation publique. Cette étape est prise en charge par l'un des neuf comités ZIP actuellement en opération le long du Saint-Laurent, le comité ZIP du Haut Saint-Laurent. Ce comité regroupe différents intervenants motivés par la protection et la restauration du fleuve, désireux de poser des gestes concrets et intéressés à agir pour la réhabilitation du secteur du lac Saint-François.

Une consultation publique bien remplie

Comme le précise Claire Lachance, coordonnatrice du comité ZIP du Haut Saint-Laurent, « la consultation publique a été un grand succès. Près de 200 personnes ont assisté aux présentations et participé aux ateliers. Quoique très chargées, ces deux journées se sont déroulées très rondement. »

Le soir du vendredi 10 février, un groupe de discussion constitué de six spécialistes a été entendu; Hans Biberhoffer d'Environnement Canada, région de l'Ontario, était du nombre. On y a tout particulièrement fait état des travaux de dépollution dans les régions de Cornwall et de Massena, en amont du lac.

Le samedi 11 février, des représentants d'Environnement Canada, Ann Jourdain et Marie-José Auclair, ainsi que du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF), Paul Benoît et Pierre Fournier, ont présenté les éléments essentiels du bilan. De plus, un représentant de l'Union des producteurs agricoles, François Simon, et du MEF, Michel Morrissette, ont fait des exposés sur des problématiques particulières au territoire. « Les présentations ont atteint leurs objectifs. Elles ont suscité de nombreuses questions, rendant l'activité très efficace.

LECTURES

Les plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables de la lagune du Havre aux Basques, Îles-de-la-Madeleine.

Gagnon, J., G. Lavoie, G. Jolicœur et F. Boudreau. 1995. Les plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables de la lagune du Havre aux Basques, Îles-de-la-Madeleine. Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Direction de la conservation et du patrimoine écologique. 25 p.

Un inventaire des plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables a été réalisé dans la lagune du Havre aux Basques, aux Îles-de-la-Madeleine, afin de déterminer leur habitat, leur répartition et leur abondance dans le milieu. Cinq espèces au statut précaire ont été recensées : *Aster laurentianus*, *Bidens heterodoxa*, *Corema conradii*, *Hudsonia tomentosa* et *Triglochin gaspense*. Dans tout le Québec, les trois premières espèces se rencontrent seulement aux Îles-de-la-Madeleine. Soulignons que cet inventaire s'inscrit dans la perspective d'une réouverture de la lagune.

Déchets dangereux (fiche d'information Technologies Saint-Laurent)

Environnement Canada. 1994. Déchets dangereux. Fiche d'information Technologies Saint-Laurent. Section Développement technologique, Environnement Canada.

Cette fiche d'information présente un inventaire des technologies de récupération et de recyclage du mercure contenu dans les lampes et les piles usées et formule des recommandations quant au choix des technologies les mieux adaptées au contexte québécois. Le contenu de cette fiche a été tiré d'une étude financée par Environnement Canada, le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec et Hydro-Québec. Réalisée par la firme Roche ltée, l'étude a permis de répertorier 35 technologies de traitement des résidus mercuriels.

Michel Morrissette du MEF a particulièrement soulevé l'intérêt; son exposé sur les aspects normatifs des fosses septiques a été fort apprécié», souligne Yolaine St-Jacques, agente de coordination au Centre Saint-Laurent. Trois ateliers sur les usages, la contamination du milieu et les habitats fauniques ont suivi dans l'après-midi.

Des cartes maîtresses pour l'avenir

Les trois ateliers, animés respectivement par Jean Burton, du Centre Saint-Laurent, Francine Richard, du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, et Pierre Mousseau, du Centre Saint-Laurent, ont donné la chance aux citoyens et aux représentants de différentes organisations - groupes environnementaux, municipalités, industries, autres groupes socio-économiques - de faire connaître leurs préoccupations et de définir des priorités d'intervention.

Parmi l'ensemble des préoccupations soulevées lors des ateliers, 21 priorités ont été ciblées, 7 dans chacun des ateliers. Il ressort, à la lecture de ces priorités, que les points qui retiennent davantage l'attention des gens de la région sont : l'application de la réglementation concernant l'utilisation des bateaux de plaisance, l'enlèvement du brise-lame fait de pneus à Baie-des-Brises, l'inspection des fosses septiques pour en déterminer la conformité avec les lois, l'analyse de la

qualité de l'eau près des rives de Saint-Anicet, le développement d'un centre d'interprétation de même que l'élimination des prélèvements fauniques à la Réserve nationale de la faune du lac Saint-François et la conservation des terres humides non protégées.

Mentionnons qu'un quatrième atelier, appelé Vision 2020 et abordant à la fois les aspects sur les usages, la contamination et les habitats du fleuve, a été animé par et à la demande de Philippe Crabbé de l'Université

d'Ottawa, pour des fins de travaux de recherche universitaires. Réaliser un développement touristique économiquement efficace et durable et faire un aménagement structuré du territoire sont les deux premiers aspects jugés prioritaires par les participants à cet atelier.

Avec les 21 priorités et l'ensemble des préoccupations notées lors de cette consultation, le comité ZIP du Haut Saint-Laurent vient d'amasser les cartes maîtresses qui lui manquaient pour amorcer une des plus importantes étapes du processus, soit l'élaboration du Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) du lac Saint-François. Le comité ZIP a deux années devant lui pour déposer son PARE. Ce plan, comme son nom l'indique, regroupera les différentes actions à poser, conformément aux priorités émises lors de la consultation, pour favoriser la réhabilitation du milieu.



Groupe de discussion du samedi 11 février. De gauche à droite : François Simon, Michel Morrissette, Paul Benoit, Pierre Fournier (debout), Ann Jourdain, Marie-José Auclair et Jean Burton (animateur).

Le programme Zones d'intervention prioritaire

Un programme qui encourage les actions communautaires

Dans le programme ZIP, deux mots à retenir : « connaissance » et « plan d'action ». On veut obtenir une meilleure connaissance du fleuve pour mieux agir localement. Comme le souligne Jean Burton du Comité d'harmonisation Implication communautaire à Environnement Canada, Centre Saint-Laurent, « on peut compter sur le

dynamisme des populations pour participer à la gestion environnementale du Saint-Laurent et pour rechercher des solutions innovatrices. »

Des acteurs bien arrimés

L'engagement de plusieurs ministères fédéraux et provinciaux dans le programme ZIP est requis. Ce sont, au fédéral,

Environnement Canada, Pêches et Océans Canada et Santé Canada et, au provincial, le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Le programme, qui avait déjà pris racine dans le cadre du PASL, relève le défi de la concertation entre les ministères.

Mais le programme ZIP, c'est plus qu'une concertation gouvernementale, c'est également un partenariat d'excellence avec Stratégies Saint-Laurent (SSL) et les comités ZIP. Actif depuis 1989, SSL a comme but ultime d'inciter les citoyens à définir des mesures concrètes de gestion,

Suite page 4 ►

de suivi et de réhabilitation du Saint-Laurent. Incorporé comme organisme sans but lucratif depuis 1994 et financé en bonne partie par les fonds de SLV 2000, SSL inc. sert maintenant d'interface officielle entre les partenaires gouvernementaux et les comités ZIP dans le cadre du programme ZIP. Il coordonne notamment les activités des comités ZIP et leur fournit tous les services qui permettent d'assurer une certaine cohésion dans les actions posées à l'échelle du fleuve. Une entente cadre définissant les rôles de chacun a tout récemment été signée entre Saint-Laurent Vision 2000 et Stratégies Saint-Laurent.

Les comités ZIP se forment partout où une problématique particulière soulève les intérêts locaux. Ils sont constitués d'individus des secteurs socio-économiques et socio-communautaires, des municipalités, des industries, des groupes environnementaux et des citoyens, dont le principal rôle est de véhiculer les préoccupations des usagers et de favoriser l'identification d'actions à poser. Chaque comité ZIP et le territoire qu'il chapeaute doivent préalablement être approuvés par SSL. Il existe actuellement neuf comités ZIP : Baie-Comeau, Baies-des-Chaleurs, Est de Montréal, La Baie, Haut Saint-Laurent, Lac Saint-Pierre, Québec, Alma-Jonquière et Ville-Marie.

Un processus en trois étapes

Le programme ZIP, c'est trois étapes principales : le bilan des connaissances, la consultation publique et le plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE). Pour mieux organiser ou structurer la réalisation du bilan des connaissances, le Saint-Laurent a d'abord été subdivisé en 13 secteurs d'étude. Le dépôt d'un bilan des connaissances pour un secteur d'étude donné sert d'ancrage au déroulement des étapes subséquentes du programme. Dans un effort conjoint, des spécialistes des ministères fédéraux et provinciaux rendent disponible, sous la forme de trois rapports techniques, l'information sur les aspects biologiques, physico-chimiques et socio-économiques de ce secteur. Un rapport sur la santé des populations

riveraines viendra prochainement s'ajouter aux trois premiers. Un bilan régional des connaissances résumant les aspects présentés dans ces rapports est ensuite produit et rendu public lors d'un lancement officiel. Jusqu'à aujourd'hui, trois bilans ont été déposés, ceux des lacs Saint-Pierre, Saint-Louis et Saint-François. Seul le bilan du lac Saint-François a été produit dans le cadre de SLV 2000.

La consultation publique, organisée par un comité ZIP du secteur d'étude visé, prend la forme d'un colloque où tous les riverains sont invités à discuter du contenu du bilan des connaissances et à définir des priorités d'intervention. Le PARE, quant à lui, définit les actions que les citoyens veulent poser en fonction des priorités retenues lors de la consultation. Le ou les comités ZIP ayant leur territoire d'intervention dans le secteur d'étude développent le PARE en concertation avec les acteurs du milieu. Le programme Interactions communautaires, mis sur pied par le Comité d'harmonisation du volet Implication communautaire, offre à la population un soutien financier et technique à l'organisation de la consultation de même qu'au développement et à la mise en œuvre du PARE.

Le programme ZIP est une expérience de grande valeur où convergent les intérêts des usagers du Saint-Laurent et ceux des ministères fédéraux et provinciaux. Il met en lumière les connaissances actuelles sur les diverses portions du Saint-Laurent et encourage ou motive la mise en œuvre d'actions concrètes pour le rétablissement et la préservation du fleuve, dans une perspective de développement durable.

LES 13 SECTEURS D'ÉTUDE DU PROGRAMME ZIP

Lac Saint-François
Valleyfield - Beauharnois
Lac Saint-Louis
Bassins de La Prairie
Montréal - Longueuil
Varenes - Contrecoeur
Lac Saint-Pierre
Trois-Rivières - Bécancour
Québec - Lévis
Moyen estuaire
Rivière Saguenay
Estuaire maritime
Golfe du Saint-Laurent
et baie des Chaleurs

MILIEUX

Société d'Aménagement de la Baie Lavallière

Protéger, restaurer et mettre en valeur les milieux humides du Saint-Laurent, voilà des actions environnementales majeures pour le maintien de la diversité biologique de notre grand fleuve. La Société d'Aménagement de la Baie Lavallière (SABL), organisme sans but lucratif fondé et incorporé en mai 1989, s'est justement donnée pour mission première la protection du plus grand marais aménagé dans l'est du Canada : la baie Lavallière. Dès 1990, la Société déposait un projet de mise en valeur de la baie et, au printemps 1994, elle devenait partenaire privilégié du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec dans la gestion des activités éducatives, touristiques et environnementales du site.

La SABL, c'est plusieurs bénévoles de diverses disciplines qui mettent leurs connaissances et expertises personnelles au service des objectifs de conservation de l'organisme. Ils assurent la mise en branle et la gestion de projets ayant pour objectif la protection et l'aménagement des marais, des prairies humides ou des forêts ripariennes du Saint-Laurent, la conservation de la faune ichtyenne ou de la sauvagine fréquentant ces habitats, la promotion des volets éducatif et touristique de sites écologiques d'intérêt, etc.

Au-delà des projets touchant la baie Lavallière, l'équipe de la Société s'est tout particulièrement intéressée à la restauration des prairies humides de la rivière Saint-Louis, de la commune de Yamaska et de l'île Saint-Jean, à la protection des sites de nidification du canard branchu et du balbuzard pêcheur et à l'organisation d'expositions ayant pour thème les milieux humides.

La restauration du canard branchu dans les forêts ripariennes du Saint-Laurent compte parmi les plus récents et les plus importants projets de la SABL (voir le dossier). Subventionné en grande partie par le programme Interactions communautaires du volet Implication communautaire de SLV 2000, ce projet regroupe de nombreux partenaires : la SABL, Canards Illimités Canada, la Fondation de la faune du Québec et le Service canadien de la faune. L'implantation de 3000 à 5000 nichoirs le long du Saint-Laurent constitue l'objectif principal du projet.

Implication communautaire

Mettre la population dans le coup !

Un des objectifs premiers de SLV 2000 est de s'assurer de la participation active de la population dans la réalisation de son défi environnemental et ce, dans une perspective de développement durable. « Le volet Implication communautaire est le seul qui répond à cet objectif de première importance, fait valoir Guy Boucher, coprésident pour le Québec du Comité d'harmonisation Implication communautaire. C'est le seul volet de SLV 2000 qui touche directement la population, qui atterrit dans le milieu et l'amène à se prendre en main concrètement par l'entremise de projets visant à assainir et à faire respirer le fleuve. Avec SLV 2000, il faut enfin passer à l'action. »

La prise en charge : une nécessité

« Si l'on veut qu'un plan d'action comme SLV 2000 aboutisse à des résultats tangibles et bénéfiques à long terme, il faut que les gens prennent conscience de l'importance du fleuve dans leur vie et qu'ils participent concrètement à sa remise en état. C'est le début de la prise en charge. On ne peut pas penser continuer ainsi à corriger, à restaurer ou à intervenir sur l'écosystème fluvial. C'est un non-sens! Tout le monde doit donc faire sa part et s'engager activement. De notre côté, nous nous engageons à susciter, à favoriser et à soutenir cette démarche », souligne Albin Tremblay, coprésident pour le Canada du Comité d'harmonisation Implication communautaire.

Il est intéressant de noter que plus de 60 % de la population du Québec vit sur les rives du Saint-Laurent et que la moitié de celle-ci y puise son eau potable. D'où l'importance pour la population riveraine de prendre conscience du fonctionnement et de la fragilité de l'écosystème Saint-Laurent et du rôle qu'elle a à jouer dans sa conservation.

« Les populations riveraines ainsi que les organismes du milieu sont des acteurs privilégiés pour SLV 2000. Ils doivent mettre la main à la pâte. Ces gens connaissent des aspects très particuliers de leurs cours d'eau et vivent des problèmes locaux qu'ils peuvent facilement repérer et

contribuer à résoudre », soutient Albin Tremblay.

Les ZIP : c'est parti!

Actuellement, les responsables du programme Zones d'intervention prioritaire accordent principalement leur attention à l'organisation et à la tenue de consultations locales visant la préparation des plans d'action et de réhabilitation écologique des zones prioritaires. « Les exercices de consultation ZIP se sont amorcés en février avec le secteur d'étude Saint-François. Et cela va se poursuivre dans les mois à venir », affirme M. Tremblay.

Le programme Interactions communautaires

De l'aide financière et technique pour des projets locaux

Susciter et encourager la participation des citoyens dans le développement et la mise en œuvre de projets de conservation, de restauration et de mise en valeur du Saint-Laurent et de certaines rivières tributaires, voilà un objectif ambitieux bien qu'incontournable quand il s'agit

d'amener les citoyens à prendre en charge leur fleuve.

C'est l'objectif visé par SLV 2000. Il met l'épaule à la roue dans le cadre du programme Interactions communautaires en offrant de l'aide financière et technique pour la réalisation de certains projets reliés au

Saint-Laurent ou à certaines rivières tributaires. Le programme s'adresse à tout organisme non gouvernemental et à but non lucratif, légalement constitué, dont le bureau principal est au Québec.

Les projets admissibles doivent constituer de nouvelles initiatives dont la réalisation est

susceptible d'améliorer de façon tangible l'écosystème du Saint-Laurent et des rivières tributaires. « Le bilan provisoire que nous faisons après presque un an d'existence est fort encourageant, note Daniel Robitaille, biologiste et agent de projet pour le programme

Suite page 6 ►

Interactions communautaires. Jusqu'à maintenant, plus de 613 000 \$ ont été distribués dans la réalisation de 29 projets dont la valeur totale s'élève à plus de 1 295 000 \$. Nous nous sommes fixés un objectif annuel de 35 projets. Et en ce moment, 32 nouveaux projets sont en cours

d'évaluation. Les résultats devraient être connus d'ici la fin mars. Ce qui nous permet d'affirmer que notre objectif sera atteint et peut-être même dépassé.»

Quant aux projets reçus jusqu'à maintenant, ils sont de nature très variée. « Ils consistent pour

plusieurs à des études permettant de mettre la touche finale à un projet d'action, mais il s'agit également de projets de conservation, de restauration et de mise en valeur des rives du Saint-Laurent et de ses habitats et ce, répartis à travers tout le territoire d'intervention de SLV 2000. Des

activités de nettoyage, de stabilisation et de revégétalisation des rives ont aussi été entreprises le long du Saint-Laurent et de certaines des rivières tributaires désignées. Nous tendons à privilégier les projets d'actions concrètes plutôt que les études », souligne Daniel Robitaille.

Restauration du canard branchu dans plusieurs habitats humides du Saint-Laurent

A cause de la disparition massive des forêts matures dans les milieux humides et dans les plaines inondables des aires de reproduction, le canard branchu, espèce dulcicole qui niche dans les cavités des arbres, a été considérée comme menacée à la fin des années 50. C'est pour assurer la préservation de l'espèce dans l'ensemble du corridor du Saint-Laurent qu'un montant de 98 500 \$ a été accordé par SLV 2000, via le programme



Un canard branchu femelle dans un nichoir aménagé pour préserver l'espèce le long du Saint-Laurent.

Interactions communautaires, à la Société d'Aménagement de la Baie Lavallière. Avec une enveloppe totale atteignant les 139 000 \$, le projet permettra d'implanter durant les deux prochaines années de 3000 à 5000 nichoirs le long du Saint-Laurent, de préserver la biodiversité de ces habitats et de bien structurer, à l'intérieur d'un réseau, les divers projets locaux d'aménagement déjà entrepris par les organismes communautaires.

Restauration d'habitats au Parc régional de Pointe-aux-Outardes à l'aide de l'élyme des sables

Le climat marin et la diversité des habitats trouvés au parc régional de Pointe-aux-Outardes, situé à l'ouest de la ville de Baie-Comeau, font de ce milieu l'un des meilleurs sites d'observation d'oiseaux de l'est du Canada. Contrecoup à son attrait écologique, le site et tout particulièrement ses dunes de sable subissent des pressions importantes occasionnées par le passage répété des piétons et des utilisateurs de véhicules tout-terrain.

La Corporation du parc régional de Pointe-aux-Outardes a donc lancé un projet de restauration

et de protection des dunes. Avec une somme totale de 22 911 \$, dont 9 683 \$ provient du programme Interactions communautaires, elle a procédé à la plantation de 40 000 plants d'élyme des sables sur 10 000 m² de dunes et a mis en place des mesures de contrôle d'accès au site. Elle s'est même dotée d'une réglementation de nature légale qui interdit l'accès aux véhicules tout-terrain. Les efforts fournis par la Corporation et ses nombreux bénévoles visent ainsi à mettre un frein à la destruction d'un habitat jugé fragile et prioritaire le long du Saint-Laurent.

Entente cadre (suite de la page 1)

Elle définit également les responsabilités particulières de ces mêmes acteurs dans le déroulement des différentes étapes du programme.

En signant cette entente, les gouvernements fédéral et provincial s'engagent à offrir un support financier et un appui technique au déroulement de plusieurs activités du programme et à rendre accessible l'information dont ils disposent sur l'état de chaque tronçon du fleuve.

Stratégies Saint-Laurent s'engage, pour sa part, à promouvoir le programme ZIP auprès des riverains, à mettre en place et à assurer le bon fonctionnement des comités ZIP, à faire le lien entre les comités ZIP et les partenaires gouvernementaux et à collaborer à la préparation et à la réalisation de plans et de programmes gouvernementaux reliés aux objectifs du projet. Les comités ZIP

organiseront des rencontres pour les membres, faciliteront les échanges sur les préoccupations de la population vis-à-vis l'état de son milieu et favoriseront la réalisation des actions à poser.

Un coup de pouce essentiel

Une subvention de 1,3 million de dollars échelonnée sur les trois prochaines années a été octroyée à Stratégies Saint-Laurent. Cette somme servira évidemment à supporter les frais d'exploitation de l'organisme, mais surtout à coordonner les activités du programme et à assurer le bon fonctionnement des neuf comités ZIP existants et des deux à venir. On s'apprête déjà, en mai prochain, à déposer un nouveau bilan des connaissances, le bilan du secteur Montréal - Longueuil. C'est le comité ZIP Est de Montréal qui organisera la consultation publique.

Le budget Martin

Peu d'impact sur SLV 2000

Saint-Laurent Vision 2000 est un plan d'action environnemental prioritaire au Québec. Aussi, la revue de programmes rendue nécessaire par le dernier budget fédéral n'affectera pas son contenu de manière importante. « Les objectifs principaux seront maintenus et l'entente que nous avons avec le gouvernement du Québec sera respectée », souligne Jean-Pierre Gauthier, coprésident de l'entente pour le Canada. Bien que certains réajustements d'activités et de programmes deviendront nécessaires pour absorber les réductions de budget, les objectifs prioritaires des sept volets ne seront pas remis en cause.

La réduction budgétaire cumulative de 16,5 % répartie sur trois ans ne touchera pas les grands projets de SLV 2000, tels que la réduction des toxiques et des sources de pollution agricole, le rétablissement du béluga, la conservation des 7000 hectares d'habitats fauniques, la restauration de la population d'éperlan de la rivière Boyer, la production de bilans

environnementaux pour les ZIP et de bilans sur l'état environnemental du Saint-Laurent ainsi que la mise en place de programmes touchant la santé et la participation du public à la protection et à la restauration du fleuve.

La bonne coopération Canada/Québec et la démarche d'harmonisation des programmes et des activités se poursuivront donc sur la lancée actuelle. Les équipes fédérales et provinciales formeront, au terme de cet exercice, une organisation plus efficace centrée sur les grands enjeux environnementaux actuels. Le coprésident de l'entente pour le Québec, Denys Jean, se dit très heureux de la tournure des événements.

La protection de l'environnement, plus particulièrement la protection de l'écosystème du Saint-Laurent, demeurera donc une grande priorité où seront mis à contribution un personnel hautement qualifié, des intervenants engagés et des technologies d'avant-garde.

CONTACTS

Des gens motivés, des gens d'action

Claire Lachance
Comité ZIP Haut Saint-Laurent
(514) 371-2492

Yolaine St-Jacques
Centre Saint-Laurent
(514) 496-2898

Un programme qui encourage les actions communautaires

Jean Burton
Centre Saint-Laurent
(514) 283-9930

Mettre la population dans le coup!

Guy Boucher
MEF
(418) 644-7229

Albin Tremblay
Environnement Canada
(418) 648-4619

Daniel Robitaille
Environnement Canada
(418) 648-3391

Lectures

Pour obtenir le document sur les plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables de la lagune du Havre aux Basques, Îles-de-la-Madeleine, contactez Monsieur Gildo Lavoie du MEF, au (418) 644-6731

On peut obtenir la fiche d'information Technologies Saint-Laurent sur les déchets dangereux en s'adressant à :

Section Développement technologique

Environnement Canada
685 Cathcart, 8^e étage
Montréal (Québec)
H3B 1M6
Tél. : (514) 283-9274

Milieus

Rodrigue Shooner, président
Société d'Aménagement de la Baie Lavallière
(514) 742-5716

À L'AGENDA

Le Saint-Laurent et la santé... le temps d'agir

Dans le cadre du volet Santé de SLV 2000, le Comité de santé environnementale du Québec avec la collaboration de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) organisent le colloque « Le Saint-Laurent et la santé... le temps d'agir ». Ce colloque se tiendra les 25 et 26 avril 1995 à la salle Auditorium du Musée du Québec.

Par des conférences et des ateliers, le colloque vise notamment à faire le point sur les projets de santé publique réalisés et en cours de réalisation dans le cadre de SLV 2000, à préciser le rôle des organismes non gouvernementaux dans de tels projets et à susciter la mise sur

pied de projets multipartenaires le long du Saint-Laurent. Pour en connaître davantage sur les activités du colloque, téléphonez à l'UQCN, au (418) 648-2104. Il n'y a aucuns frais d'inscription pour assister au colloque.

Biosphère

Au mois de juin prochain, la Biosphère du Parc des Îles à Montréal ouvrira ses portes aux visiteurs. Consacré à la conservation de l'eau et de l'écosystème Saint-Laurent - Grands Lacs, la Biosphère présentera aux gens d'ici et de partout dans le monde les développements scientifiques les plus récents dans le domaine de l'eau, et plus particulièrement ceux touchant l'écosystème Saint-Laurent - Grands Lacs.

EN BREF

Conférence-midi

Le département de chimie-biologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières a organisé une conférence-midi, le 7 avril dernier, lors de laquelle Michel Huot de la Direction générale de la ressource faunique et des parcs du MEF a fait une présentation concernant la Loi sur les espèces menacées et vulnérables.

Conseil international pour l'exploration de la mer

C'est du 3 au 13 avril que le Conseil international pour l'exploration de la mer a tenu sa réunion

annuelle, à Copenhague. François Caron de la Direction générale de la ressource faunique et des parcs du MEF y a présenté le bilan de la situation du saumon dans l'Atlantique.

Le fleuve aux grandes eaux

Le célèbre illustrateur Frédéric Back a récemment mis le fleuve en image, sous le thème « Le fleuve aux grandes eaux ». Deux coffrets contenant quatre reproductions sont aujourd'hui offerts. Un vidéo est également disponible.

LE FLEUVE

Bulletin d'information
Saint-Laurent Vision 2000

Le Fleuve est publié par l'ensemble des partenaires de Saint-Laurent Vision 2000. Il est diffusé gratuitement aux personnes, entreprises et organismes préoccupés par la protection et la restauration du Saint-Laurent. On peut s'abonner en communiquant avec Nancy Lainé, Environnement Canada, 1141, route de l'Église, 6^e étage, case postale 10 100, Sainte-Foy, téléphone : (418) 648-3444.

Production : Média Science

Coordination de la production :
Louise Couture
et Nadine Vigneau
Saint-Laurent Vision 2000

La reproduction des textes est autorisée à condition que la source soit mentionnée.



ISSN 0847-5334

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
1^{er} trimestre 1995

Le Fleuve is also available in English

Canada Québec